

Rapport commission FA – demande de crédit ES 12-2023-41 pour la réalisation d'un bypass hydraulique lié à l'évacuation des eaux claires de la zone de développement industriel et artisanal (ZDIA) des Rouettes

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 5 avril 2023, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit ES 12-2023-41 pour la réalisation d'un bypass hydraulique lié à l'évacuation des eaux claires de la zone de développement industriel et artisanal (ZDIA) des Rouettes d'un montant de CHF 450'000.- TTC entièrement à la charge du FIA.

Un commissaire pose la question de la nécessité du vote alors que la commune ne paie pas. Il est répondu que la commune avance l'argent pour les travaux et que le FIA rembourse sous forme d'un loyer selon la pratique courante.

Cette demande ne suscitant pas d'autre question, la commission passe au vote et vous recommande par

7 pour, 1 contre (8 membres présents)

D'accepter la demande de crédit ES 12-2023-41 pour la réalisation d'un bypass hydraulique lié à l'évacuation des eaux claires de la zone de développement industriel et artisanal (ZDIA) des Rouettes d'un montant de CHF 450'000.- TTC entièrement à la charge du FIA.

Amortissement au moyen de 40 annuités et financé parallèlement par l'encaissement d'un loyer versé par le FIA (fond intercommunal d'assainissement), dès la fin des travaux, en principe 2023,

La rapportrice :
Sandra Marconi

Bernex, le 7 avril 2023